

# CHESSELEIN 2015

## Décembre

### Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi **14 décembre à 20 h. 00** à la Maison de Commune.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Assermentations
3. Communications du bureau
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2015
6. Préavis No 02-2015/2016 relatif au budget 2016
7. Communications de la Municipalité
8. Divers et propositions individuelles
9. Contre-appel et distribution des jetons



### Prochaines manifestations

#### Noël villageois - Vendredi 18 décembre, 18 h. 30, couvert de la Maison de Commune

Vous êtes tous attendus, jeunes et moins jeunes, nouveaux et anciens habitants pour partager un moment d'amitié en écoutant une histoire de Noël racontée par Mme la Pasteure.

Soupe à la courge, pain, fromage, thé aux épices et vin chaud offerts, gâteaux et autres bonnes choses bienvenues.

Rendez-vous à 17 h. 30 pour les enfants, afin de préparer les cadeaux qui seront remis aux retraités AVS.  
*Organisé par l'AAC.*

#### Soupe de Nouvel-An de la Jeunesse

Le samedi 9 janvier 2016 de 10 h. 00 à 17 h. 00 devant la Maison de Commune.

#### Souper de soutien pour la Jeunesse

Samedi 27 février 2016 à 19 h. 00 à la Maison de Commune.  
Inscription auprès de Mathieu Borloz  
079 795 63 84, jusqu'au 14 février.

### Autres informations officielles

#### Elections communales 2016

Les électrices et les électeurs sont convoqués le dimanche 28 février 2016 pour élire les membres de la Municipalité et le/la syndic/que pour la législature du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

Les listes de candidats doivent être déposées **du lundi 4 janvier 2016 au lundi 11 janvier 2016 à 12 h 00** précises au greffe municipal, selon l'arrêté de convocation affiché au pilier public.

*Les cinq municipaux actuellement en fonction se représentent sur une liste d'entente.*

### Horaires de fin d'année :

- **Fermeture du greffe municipal**  
Le greffe municipal sera fermé du jeudi 17 décembre 2015 à 11 h. 30 au lundi 4 janvier 2016. Réouverture du bureau : mardi 5 janvier 2016 à 08 h. 00.
- **Fermeture du contrôle des habitants**  
Le contrôle des habitants sera fermé du mardi 22 décembre 2015 à 11 h. 30 au lundi 4 janvier 2016. Réouverture du bureau : mardi 5 janvier 2016 à 08 h. 00
- **Fermeture de la bourse communale**  
La bourse communale sera fermée du mercredi 16 décembre 2015 à 17 h. 00 au mardi 5 janvier 2016. Réouverture du bureau : mercredi 6 janvier 2016 à 13 h. 30.

- **Ramassage des ordures**  
Pendant les Fêtes, les ramassages auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 24 décembre 2015
- Jeudi 31 décembre 2015
- Vendredi 8 janvier 2016

- **Déchetterie**

Le samedi 2 janvier 2016, la déchetterie sera fermée

### Opération Nez rouge 2016

Site Internet [www.nezrouge-est-vaudois.ch](http://www.nezrouge-est-vaudois.ch)  
Email: [contact@nezrouge-est-vaudois.ch](mailto:contact@nezrouge-est-vaudois.ch)

Dates et horaires :

vendredi 11 et samedi 12 décembre 2015  
du vendredi 18 décembre 2015 au matin du 1er janvier 2016

Horaire de la centrale téléphonique:  
Vendredi et samedi: 22 h. 00 à 05 h. 00,  
dimanche à jeudi: 22 h. 00 à 04 h. 00  
Noël : 16 h. 00 à 04 h. 00  
St Sylvestre: 22 h. 00 à 08 h. 00

**0800 802 208**

Inscription des bénévoles :  
[www.nrev.ch](http://www.nrev.ch)  
[benevoles@nrev.ch](mailto:benevoles@nrev.ch)



## Bois de feu

Pensez à commander dès maintenant votre bois de feu pour cet hiver.



Tarif :

1 stère de bois vert à prendre en forêt	Fr. 75.—
Supplément pour livraison	Fr. 20.—
Supplément pour sciage	Fr. 35.—
Supplément pour bois sec	Fr. 25.—

Commande au greffe ou en ligne sur [www.chessel.ch](http://www.chessel.ch)

## Inscription des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens nés ou acquis en 2015 sont tenus de les annoncer au greffe municipal d'ici à fin janvier 2016.

Par ailleurs, la loi prévoit que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002, tous les chiens doivent pouvoir être identifiés par une puce électronique, à l'exception de ceux déjà tatoués au 1<sup>er</sup> avril 2002, pour autant que le tatouage soit lisible et enregistré dans la banque de données centrale désignée par le Service cantonal vétérinaire.

De plus, à titre de prévention de la santé publique et animale, il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la rage.



## Avis de recherche



Société de musique

*Echo de la Plaine*

1845 Noville

La fanfare « Echo de la Plaine » de Noville, composée de 25 musiciens, cherche pour son école de musique de nouveaux élèves afin de former la relève.

Pour les garçons et les filles dès 8 ans.

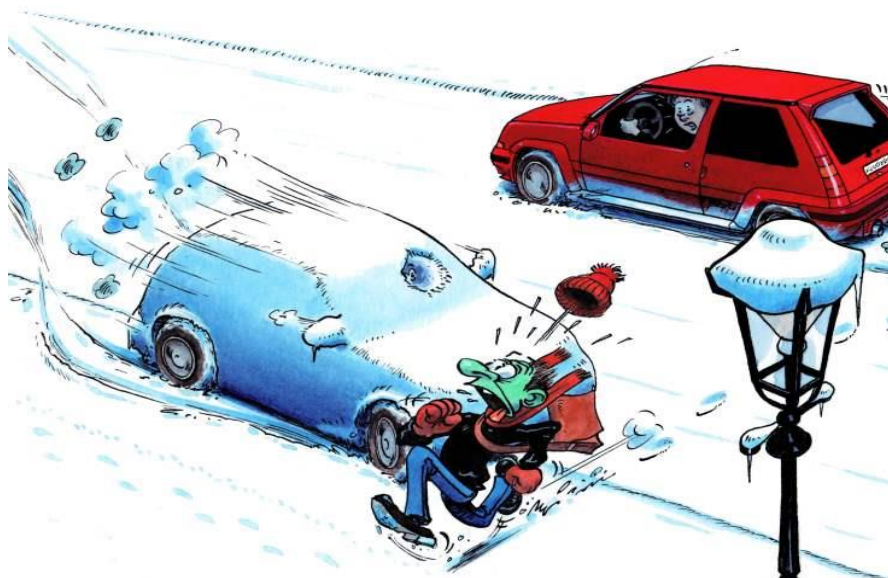
Cours de solfège puis apprentissage de l'instrument de musique choisi par l'élève et fourni par nos soins. Cours de 30 à 45 min. à Noville, jour à définir entre le professeur et les élèves, selon disponibilités. Début du cours de suite ou à convenir.

Coûts : Fr. 300.-/an (cours de solfège) puis  
Fr. 480.-/an (solfège + instrument)

Informations : Claude-Alain Stettler  
Rue du Verney 8  
1845 Noville  
079 / 358 37 40  
castettler@bluewin.ch

# GRATTEZ...

## Augmentez votre sécurité!



*La Municipalité de Chessel et tous ses collaborateurs, vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une très belle année 2016 !*

Chessel, le 9 décembre 2015

Rédigé par la Municipalité - Prochaine édition début 2016 – Contact : 079 658 92 75